



santésuisse

## Communiqué

Soleure, le 30 août 2019

La surdensité de médecins coûte trop cher

### **La CSSS-N tient à une régulation ferme du pilotage des admissions des médecins**

**Trop de médecins signifient des primes d'assurance-maladie trop élevées. santésuisse salue donc la fermeté de la CSSS-N au sujet du pilotage des admissions. Le Conseil des Etats avait auparavant affaibli ce projet. Quant au financement uniforme des prestations, la solution idéale n'a pas encore été trouvée. Il faut éviter que les personnes ayant opté pour une franchise élevée ne soit systématiquement désavantagées.**

santésuisse salue la décision de la commission de la santé du Conseil national (CSSS-N) de s'en tenir à un pilotage efficace de l'admission des médecins et d'engager la responsabilité des cantons. La limitation du nombre de médecins en pratique privée ou dans les hôpitaux constitue une méthode efficace pour freiner la hausse excessive des coûts et, du même coup, la charge financière en constante croissance pour les payeurs de primes. santésuisse regrette toutefois qu'on n'ait pas saisi l'occasion de mieux contrôler l'augmentation des volumes avec l'option de l'assouplissement de contracter.

#### **Financement uniforme des prestations: pas encore de solutions idéale**

Le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires est un instrument permettant d'augmenter l'efficacité au sein du système de santé et d'obtenir un financement équitable : si les cantons participent au financement de chaque facture du domaine ambulatoire, ils ont un intérêt économique plus poussé qu'aujourd'hui à ce que l'offre corresponde mieux au besoin réels. La mise en œuvre technique nécessite toutefois encore quelques corrections: selon la solution majoritairement soutenue, les patients ayant choisi une franchise élevée seraient systématiquement désavantagés et ne pourraient pas, dans bon nombre de cas, bénéficier de la part cantonale. Cette inégalité de traitement étatique du patient est non seulement injuste, elle constitue également un autogoal : en effet, si les hautes franchises ne devaient plus être attractives, cela engendrerait des surcoûts pour tous.

*Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.*

#### **Informations complémentaires:**

Kaempf Christophe, porte-parole, tél. 032 625 41 56 / 079 874 85 47,  
[christophe.kaempf@santesuisse.ch](mailto:christophe.kaempf@santesuisse.ch)

Ce communiqué de presse est à votre disposition sur [www.santesuisse.ch](http://www.santesuisse.ch)